

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. BRUNO BERGERON, président
 Mme NICOLE BRODEUR, commissaire
 M. JEAN CAOUILLE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE
À L'ÎLE-DES-SOEURS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 15 juillet 2013, 19 h
Centre Elgar
260, rue Elgar
Îles-des-Soeurs

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 JUILLET 2013.....	1
MOT DU LE PRÉSIDENT	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

Mme MARIE-FRANCE McKERROW	1
Mme GENEVIÈVE FILION	3
Mme ANDA PANCIUK.....	9
Mme DENYSE LECAT	15
M. BERNARD TESSIER	20
Mme CHAD BRADLEY	36
M. MOURAD BENDJENNET	50

RECTIFICATION :

M. JEAN-MICHEL MASSE

CSMB	58
------------	----

AJOURNEMENT

MOT DU LE PRÉSIDENT

M. BRUNO BERGERON, président :

5

Mesdames et Messieurs, bonsoir! Si vous permettez, nous allons reprendre cette session d'audition des mémoires dans le cadre de la commission qui porte sur la construction d'une école primaire dans le secteur appelé « Le triangle » adjacent au parc de la Fontaine.

10

Donc, nous vous rappelons que les membres de la commission avons attentivement lu vos mémoires, de sorte que lorsque vous vous présentez au micro, vous nous présentez succinctement les grands points de votre mémoire, de sorte que la commission puisse avoir du temps pour aller un peu plus loin sur certains aspects de votre mémoire. Donc, on vous demanderait de respecter cette consigne.

15

J'appellerais immédiatement madame Marie-France McKerrow s'il vous plaît. Bonsoir, Madame McKerrow.

Mme MARIE-FRANCE MCKERROW :

20

Bonsoir! Bien, moi, j'arrive ce soir de l'Europe. Alors, je suis venue ici. Je ne me suis pas tellement préparée, mais je vais vous dire ce que j'en pense quand même.

25

Je veux vous parler surtout sur la sécurité. C'est très important. Je trouve qu'il est très irresponsable de placer une école dans le triangle. Beaucoup de personnes ne suivent pas les règles du carrefour giratoire ou les lignes jaunes. Et la preuve, c'est que moi je me suis fait frapper par une voiture en marchant dans le centre d'achats. Alors, je trouve que les gens ne font pas assez attention ici. Alors, vous pouvez vous imaginer voir les enfants qui vont aller chercher des choses au centre d'achats.

30

Sur l'Île, je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de discipline pour les arrêts, les carrefours giratoires et les lignes jaunes. Alors, c'est surtout sur la sécurité, moi, je trouve que c'est important. C'est tout.

35 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors, ma collègue.

40 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Oui. Dans ce que vous avez déposé comme mémoire, vous avez indiqué aussi que, outre vos préoccupations concernant la circulation et le trafic, particulièrement, vous étiez inquiète aussi de la destruction d'arbres.

45 **Mme MARIE-FRANCE McKERROW :**

Oui.

50 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Est-ce que vous pourriez vous expliquer un peu là-dessus?

55 **Mme MARIE-FRANCE McKERROW :**

Bien, justement, je trouve qu'on n'a pas beaucoup de parcs, et encore une fois, je vous dis que j'arrive de l'Europe et on voit les parcs là-bas et tout.

60 Il faut faire attention et garder nos arbres, parce qu'il n'y en a pas beaucoup. Il y en a de moins en moins sur l'Île. Alors, je suis pour ça aussi, mais encore une fois, ma priorité c'est la sécurité. J'étais dans l'aviation pendant 31 ans et c'est la sécurité qui est la plus importante dans tout.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Merci.

65

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame. Merci de votre présentation.

70

Mme MARIE-FRANCE McKERROW :

Merci.

LE PRÉSIDENT :

75

Alors, j'appellerais madame Geneviève Filion s'il vous plaît.

Mme GENEVIÈVE FILION :

80

Bonsoir!

LE PRÉSIDENT :

Bonsoir, Madame Filion. Si vous voulez approcher le micro un petit peu s'il vous plaît.

85

Mme GENEVIÈVE FILION :

Voilà, ça va? Voici, je ne savais pas, je pensais que je devais lire le texte, alors, je vais essayer d'en tirer les grandes lignes.

90

95 Moi, la raison principale pour laquelle je me présente, c'est que je suis très impliquée, depuis 2008, au niveau des jeunes, d'essayer de leur donner – des jeunes et des moins jeunes – essayer de leur donner un centre sportif. Et dans nos démarches – à l'époque je faisais partie de l'APRIDS –, nous avons rencontré les élus, les gens en autorité et j'ai constaté que malheureusement, ils n'étaient pas conscients de la croissance démographique de l'Île. Donc, déjà on cherchait un endroit où mettre un centre sportif. C'est surtout sur ce point-là que se base ma réflexion.

100 Donc, depuis 2008, ils sont au courant, on leur a présenté les chiffres, on a fait ressortir les statistiques de croissance démographique. Et tout à coup, au bout de trois ans, il y a urgence d'une deuxième école. Je regrette, mais ça fait longtemps qu'ils le savaient. Il y avait, parmi les conseillers de l'arrondissement, un membre qui était sur le conseil de la commission scolaire. Donc, c'est un peu comme si la main droite ne savait pas ce que la main gauche fait. Il y avait plein de constructions sur L'Île-des-Sœurs. Il y a des jeunes, c'est merveilleux, mais il faut aussi leur donner des structures.

110 Dans ma conclusion, vous avez dû remarquer que ce je crois important, c'est que cette urgence-là devrait tomber. Malheureusement, il y a eu une perte de temps, d'énergie. Il y a eu de l'affrontement entre citoyens. Alors que tous, nous pensons tous que c'est important qu'il y ait une deuxième et même on parle déjà d'une troisième, et même, éventuellement d'une école secondaire. Donc, c'est comme s'il n'y avait jamais eu de réflexion malgré toutes les présentations que nous, nous avons faites pendant des années, et que les gens autour faisaient également.

115 L'urgence pourrait peut-être être un peu calmée si la commission scolaire pensait à l'alternative – qu'elle a déjà faite, d'ailleurs. Parce que si vous regardez le début de L'Île-des-Sœurs, il y avait des jeunes qui allaient à l'école dans des roulottes. Ici, sur L'Île-des-Sœurs, il y a plein de locaux à louer. Donc, pas de déménagement pour les enfants, ils restent dans leur environnement, sécurité, et cetera. Il y a des lieux alternatifs — j'en ai parlé dans mon mémoire — qui auraient le temps d'être examinés de façon un peu plus calme. Et je pense que 120 — l'important, ça serait qu'il y ait vraiment un plan d'urbanisme fait à L'Île-des-Sœurs.

C'est grosso modo le résumé de mon mémoire.

LE PRÉSIDENT :

125

Merci beaucoup.

M. JEAN CAQUETTE, commissaire :

130

Je serais curieux de savoir où en est votre démarche de recherche de terrain ou de site pour le centre sportif? Avez-vous été plus heureux ou...

Mme GENEVIÈVE FILION :

135

Non, non. Nous avons pris beaucoup de temps, pour ne pas utiliser une autre parole, nous avons pris beaucoup de temps, beaucoup de présentations. Nous avons présenté, entre autres, nous avons identifié certains lieux, dont le lot Archambault. Il y a eu des discussions, à savoir s'il était conforme au niveau environnemental, et cetera, et cetera.

140

Mais malheureusement, et dans le changement de responsabilité, au niveau de la mairie c'est vraiment tombé à l'eau, mais vraiment malheureusement, parce qu'on avait même, comme je vous l'ai dit, comme je l'ai écrit, un plan très, très détaillé. On était vraiment rendu très loin, mais il n'y a jamais eu de décision qui a été prise.

145

M. JEAN CAQUETTE, commissaire :

O.K. Vous aviez présenté des plans en bonne et due forme montrant un peu...

Mme GENEVIÈVE FILION :

150

Les budgets, et cetera. C'est un plan à l'échelle. J'ai un collègue qui est ici, qui a travaillé beaucoup sur le plan, monsieur Tessier. Et, écoutez, on l'a présenté même au député. On l'a

155 présenté au maire à quelques reprises avec des corrections, des correctifs, des budgets. On avait vraiment fait des recherches au niveau des budgets en comparant avec d'autres arrondissements de taille égale.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

160 Si vous me permettez, quels étaient vos critères pour la sélection d'un site pour le centre sportif?

Mme GENEVIÈVE FILION :

165 Bien, disons qu'on avait évidemment un incitatif au niveau de la grandeur. On se disait qu'évidemment, ça serait intéressant d'avoir ce centre sportif. Quand on a su d'abord que le lot Archambault appartenait à la Ville, à l'arrondissement, pardon, on se disait : « Bon, c'est déjà ça de fait. On n'a pas à payer. » Parce que ça revenait souvent dans les discussions avec les élus. Donc, c'était aussi un lot qui était tout près des terrains de soccer. Donc, c'est un endroit très convivial pour un complexe sportif. Alors, voilà.

170 **M. JEAN CAOUETTE, commissaire :**

Merci.

175 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

180 Dans votre mémoire, Madame Filion, en conclusion, parmi les sites que vous examinez, bon, vous donner comme exemple le lot Archambault, le site Levert, le terrain sur le chemin du Golf, mais vous indiquez aussi un possible terrain là où il y a de la croissance démographique du côté de la pointe sud. Avez-vous en tête un endroit précis sur la pointe sud?

Mme GENEVIÈVE FILION :

185 On en avait un qui a été réfuté par les élus. Mais je pense que toute façon, il reste des
terrains, si on a trouvé des terrains pour faire des parcs, que j'espère qu'on ne détruira jamais
pour faire d'autres écoles, je pense que la municipalité, l'arrondissement plutôt, a assez d'argent
pour acheter des terrains aussi. Et que logiquement, si on veut que les jeunes... on veut donner
une sécurité aux jeunes quand ils vont à l'école, on va faire une prochaine école près des jeunes.
190 Et sur la pointe sud, il y a une croissance assez importante de familles, parce qu'il y a des
maisons unifamiliales.

Donc, en vue de rapprocher le plus possible, on veut garder notre qualité de vie, on
voudrait que ce soit une école où on peut marcher, où les jeunes peuvent marcher pour aller à
l'école. Donc, on a pensé que... moi, j'ai pensé, en tout cas, que ce terrain-là, s'il était sur la
195 pointe sud, il est beaucoup plus près des jeunes que s'il était sur la pointe nord, pour l'instant.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Effectivement, on voit entre autres que c'est en grand, grand développement, cette
200 partie-là de l'île, mais vous n'aviez pas de lot identifié en particulier?

Mme GENEVIÈVE FILION :

205 Il y avait un lot, comme je vous dis. Je ne voudrais pas mettre le feu sur...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Jeter de l'huile sur le feu.

210 **Mme GENEVIÈVE FILION :**

On l'a présenté, je ne sais pas où ça en est dans les démarches présentement, mais il y avait un lot effectivement potentiel.

215 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Que vous aviez identifié.

220 **Mme GENEVIÈVE FILION :**

Qui a été identifié aux élus municipaux, oui.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

225 O.K. Qui avait été identifié pour le centre sportif ou pour l'école?

Mme GENEVIÈVE FILION :

Pour le centre sportif.

230

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Pour le centre sportif, mais qui pourrait servir pour l'école, c'est ce que vous me dites?

235 **Mme GENEVIÈVE FILION :**

Oui.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

240

Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT :

245

Merci, Madame. J'appellerais madame Anda Panciuk, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame. Si vous voulez prendre le micro, s'il vous plaît?

Mme ANDA PANCIUK :

250

Good evening. My name is Anda Panciuk, and I have lived on Nuns' Island since 1999. I am the mother of two children who currently attend l'école primaire Île-des-Soeurs in grade 2 and grade 4.

255

I am an active volunteer at the school and in the community and my husband is a hockey coach for our son's local hockey team. I have chosen to speak in front of the Commission tonight about my personal experience as a member of the community who lives in close proximity to a school and as someone whose children commute daily to school by foot.

260

My family lives on a residential street backing on to the forest. We purchased our home knowing that our children would be within walking distance of the school. By road, our home meets the minimum requirements for our children to be eligible to have bus service; however, as we very quickly discovered, it is much quicker and more convenient to walk to school than to take the bus or to take the car. Not only that, but it is more relaxing, more environmentally friendly and less dangerous; in addition, more pleasant for our children to walk than to use a vehicle to get to school.

265

As a parent, I love the fact that my kids can benefit from the short walk to school to see, hear, feel and smell the nature that we have on Nuns' Island rather than sitting immobile in a

270 vehicle, being chauffeured once again somewhere that is extremely close and further contributing to the already problematic traffic issues we have on Nuns' Island.

275 We chose to send our kids, like many other parents on Nuns' Island, to the local community school. Private school is very definitely an option for many parents who live on Nuns' Island as we live in a generally well-off area of Verdun and of Montreal. But for my family like for many others, the idea of sitting our very active children in a car or on a bus for a minimum of one and a half hour per day was not something that we wanted.

280 As it is now, my children get approximately eleven hours of sleep per night, often waking up as late as 7:30 in the morning. Most morning, they depart for school at 7:45 or 7:50 a.m. and they walk to school and they make it in time for the school bell which rings around 8:00 in the morning.

285 In a time and society where sleep, energy levels and physical activities are sorely lacking within the general population, having my kids attend the community school and having them make the walk to school every day is a way for us to keep our children healthy and active.

290 Active children who get sufficient amounts of sleep and fresh air are healthier and better prepared for the education that they are to receive at school. I do not believe it takes a study, a formal study to understand this; it is common sense. And it is something that I see every day with my two children, both of whom excel in school and who have never once missed a day for being sick.

295 Nuns' Island is a safe little community. Our children are secure in their morning walk to school. Some have claimed that there will be a danger linked to the children walking to the new school. My family actively gets around Nuns' Island on a daily basis, and in fact, many days my car sits in my driveway because I do not use it; I work from home. I can say that our experience as cyclists and pedestrians on Nuns' Island, I can say that there is little danger for anyone walking anywhere at any time of day in this community.

300 My 9 year-old son has been walking, skateboarding or biking to school without incident for the past four years; four times a day, he crosses roads, usually alone, and uses sidewalks, and not once in four years of doing so has he ever encountered a safety issue with a motorist or any other member of our community. In fact, people who are going to work have been nothing but courteous to him and to other children I see walking to school.

305 Another point I would like to make is the resentment that I feel as a parent, of having to explain to my children why I am defending the idea of a new school in our community and why there are some members of our community who clearly do not want the school built in proximity of their homes. I find it astonishing and embarrassing, frankly, for our community that this debate is even happening.

310 Our young children should not be loaded up on buses and sent into snarling traffic jams to start their day, nor should they be banished to the parameters of the island where they would still be forced to take the bus, as some would have it. Instead, they should be allowed to walk the few minutes that it takes to get to school, to a school that is in the heart of our community where we can see and hear them learn and play.

315 My family lives, works, goes to school and plays on Nuns' Island. We take advantage of every imaginable resource that we are offered here, from leasing office space – my husband works on the island – to using the daycares, from attending summer camps to grocery shopping, from the tennis courts to the pools. Our children are involved in sports teams on the island and we try to frequent as many businesses on Île-des-Soeurs as we can. We try to keep our activities central to our community, thus reducing traffic and our carbon footprint keeping our cars, our family and our money on the island as much as possible, and contributing to the Nuns' Island society as active and responsible citizens.

325 Many have spoken about sustainable development or “développement durable”, en français, but this is what I call sustainable living.

330 Here you see a photo collage that I have put together; it shows different members of my family over the years on our daily walk to school. In some of the photos, the kids have backpacks so they're clearly walking to school. Others, you will see that they do not have backpacks; rest assure that it is still on the walk to school, it is because my children come home for lunch and when we return to school, they walk without their backpacks obviously.

335 Walking with my children to school is by far the best part of my day and I know that it is a highlight for them as well. You can see the smiles and joy on their faces. When we walk to school, our children learn respect for the environment. They learn that daily physical activity is extremely important and as a bonus, we are able to spend precious and valuable time together.
340 These are not things that my children would be learning if they were sitting in a school bus.

The second photo collage that I wanted to show is a variety of pictures that I had taken over the past four years. We participate very happily and enthusiastically in the *Marchons vers l'école*, in every *Marchons vers l'école*. In fact, I'm a volunteer. My son, he does complain once in
345 a while because for him, he leaves for school at 7:45 but for the *Marchons vers l'école*, we have to be on the corner at 7:15. So he doesn't like that very much but he appreciates the community atmosphere, the spirit and the enthusiasm of the kids around him.

This is a collage of the last *Marchons vers l'école* which we participated in on June 21st. I
350 was very happy to be able to volunteer my services as an official photographer, so that I could document this very popular event on Nuns' Island for the organizers.

To conclude, I would like to say that our children are not bothersome and they certainly are not an eyesore in the minds of the majority of the residents on Nuns' Island. Children add life
355 and vibrancy and energy to our diverse and growing community. They should not be forced to be bussed to school or to leave Nuns' Island to receive the basic right of an elementary education. The borough, municipal and provincial levels of government, in addition to the Commission scolaire, have all recognized the importance and benefits of building a school in the Parc de la Fontaine.

360

If our new school is built within walking distance for its students and built on non-contaminated soil, as well as being safely planned and structured as is the case with the Parc de la Fontaine site, I am convinced that all Nuns' Island parents, myself included, will be satisfied knowing that we are truly doing the best for our children.

365

We are an extremely wealthy and highly educated community here on Île-des-Soeurs. We can and should be able to do better for our children.

Thank you.

370

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. You have a question?

375

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Yes. My question would be the following: while living at Domaine St. Paul which is near where Elgar school is, but you would agree to send your kids to the new school?

380

Mme ANDA PANCIUK :

Definitely.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

385

Even if it's longer?

Mme ANDA PANCIUK :

390

My kids are... my son is 9. He just turned 9, my daughter just turned 7; they have been walking to school by themselves for the past year. My son has been walking to school by himself

395 for the past two years. It is extremely safe. Never once have we had an issue. I would not feel in anyway uncomfortable sending them across boulevard L'Île-des-Soeurs. Number one, there are not that many people on Nuns' Island, they are not all leaving at the same time and we do not see reckless drivers on the roads between 7:30 and 3:30, generally speaking.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

400 But it would be two or three times the distance.

Mme ANDA PANCIUK :

Yes, but it is still not far.

405 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Fine.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

410 In the previous version of your memoire, you were having a word concerning how having a nearby school would ease the integration process of the immigrants. Could it be something you would like to develop on this?

415 **Mme ANDA PANCIUK :**

420 Sure. I didn't have time, unfortunately, to speak about that tonight, but over the years I have, in my going to school and coming back and being there after school and at lunch, I have seen many, many kids from immigrant families – it's very obvious because they are visible minorities – I have seen these mothers coming to pick up their children, bringing them to school, picking them up at lunch and picking them up after school. And I feel that it's a gross injustice that we are doing to our new immigrants who are coming to this country, to Québec, and are having

trouble integrating from the beginning. But these people, in addition to that, they have to then send their kids off on a bus.

425

These women are able to welcome the kids home from school at lunchtime and after school. They do not work, they do not speak English or French, they are not part of the workforce. And I find it a big pity and I find that it's a gross injustice that we are sending these kids away to go to school in Verdun where they are further... well, they have an "appartenance" to our community here, but they are being sent somewhere else.

430

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

Thank you.

435

LE PRÉSIDENT :

Thank you very much. J'appellerais madame Denyse Lecat, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame.

440

Mme DENYSE LECAT :

Bonsoir, Monsieur le président. Comme mon mémoire n'est pas très long, je pense que je vais le lire, parce que je pense que ça va être plus facile pour les gens de comprendre ce dont je parle.

445

J'étais présente lors de la séance d'information du 17 juin dernier qui s'est déroulée au Centre Elgar. Lors de la présentation sur les différents aspects liés au trafic de ce projet, on nous a parlé de la création de deux débarcadères pour l'école : un, de sept places sur le boulevard L'Île-des-Sœurs et un, de dix places sur le boulevard René-Lévesque.

450

On nous a même expliqué qu'il avait été déterminé que les résidents venant de la pointe sud auraient tendance à utiliser le débarcadère sur le boulevard L'Île-des-Sœurs, pendant que ceux venant des autres coins de l'île utiliseraient de préférence celui sur René-Lévesque.

455

J'ai posé, lors de la séance d'information, une question concernant le trafic à l'heure de pointe le matin en expliquant qu'un débarcadère de sept voitures serait problématique puisqu'une fois le débarcadère complet, les voitures en attente de déposer leurs enfants feraient la file sur la voie de droite de circulation du boulevard L'Île-des-Sœurs en attendant leur tour pour accéder au débarcadère.

460

La réponse du représentant présent à la séance d'information était que le surplus de voitures ne bloquerait probablement pas la voie de circulation, mais irait plutôt plus loin sur le boulevard René-Lévesque utiliser l'autre débarcadère.

465

Ce n'est qu'en consultant le plan, suite à la réunion, que j'ai réalisé qu'il y a eu une erreur flagrante dans la présentation à la séance d'information. On nous a bien indiqué deux débarcadères, mais en fait, il n'y en a qu'un. L'emplacement de 10 voitures sur le boulevard René-Lévesque n'est pas un débarcadère, mais plutôt un stationnement de courte durée. C'est écrit sur les plans qui ont été présentés par la Ville.

470

Comme aucun stationnement n'a été prévu sur le site de la nouvelle école, ce stationnement de courte durée sera continuellement occupé à l'heure de pointe le matin, par des parents qui stationneront dans les 10 emplacements prévus et quitteront leur véhicule pour accompagner leurs enfants dans l'école ou pour faire d'autres démarches dans l'école. On peut facilement imaginer que l'utilisation moyenne en temps sera facilement de 10 à 15 minutes.

475

Donc, le plan présenté prévoit un seul débarcadère de sept places sur le boulevard L'Île-des-Sœurs, ce qui est tout à fait inacceptable et va créer des bouchons monstres le matin pour certains résidents essayant de quitter l'île, dont je suis une. Alors, je sais ce que c'est le matin essayer d'accéder et essayer de quitter l'Île. Il vous faudra trouver une solution à ce problème

480

puisque les explications des représentants de la Ville lors de la séance d'information étaient fausses.

485 Je souhaite vous faire part des observations suivantes : les résidents arrivant par le boulevard L'Île-des-Sœurs feront la queue, resteront sur le boulevard L'Île-des-Sœurs, car les emplacements sur le boulevard René-Lévesque seront presque toujours occupés par des voitures stationnées.

490 De plus, ce chemin – René-Lévesque – est trop court. Et donc, les voitures ne pourront pas faire la queue avant d'accéder à un emplacement. Une fois ce constat fait, leur seul choix serait de refaire le tour et revenir par le boulevard L'Île-des-Sœurs qui serait un cauchemar, car ils devraient refaire la queue d'attente.

495 Par le fait même que les 10 emplacements sur le boulevard René-Lévesque sont des stationnements de courte durée, vous négligez d'offrir un débarcadère pour les parents arrivant d'autres coins de l'île. Vous pourriez corriger cette situation en imposant le statut de débarcadère à l'heure de pointe pour les 10 places sur le boulevard René-Lévesque, par exemple entre 8 h et 9 h ou l'heure que vous pourrez choisir; le reste de la journée, ces emplacements pourraient effectivement être des stationnements de courte durée.

500 En conclusion, vous devez trouver un meilleur moyen pour atténuer l'impact sur le trafic le matin, car votre plan tel que présenté contient des failles importantes qui vont créer une problématique majeure pour les résidents de l'Île. On en revient toujours quand même à un choix d'emplacement de cette école en bordure de l'artère principale de l'Île.

505 En bref, voici les enjeux : une école de plus de 400 élèves en plus du personnel; aucun stationnement prévu sur le site de l'école; un débarcadère de sept voitures et un stationnement de courte durée de 10 voitures.

510 Merci.

LE PRÉSIDENT :

515 Merci beaucoup, Madame. D'abord, ce n'est pas le projet de la commission.

Mme DENYSE LECAT :

520 Non.

LE PRÉSIDENT :

525 Il aurait été bien plus beau. Lors des auditions, on nous a présenté, disons un citoyen qui est venu ici au micro, il est venu nous présenter un débarcadère qui, lui, serait continu à partir de L'Île-des-Sœurs jusque sur René-Lévesque, complètement indépendant du carrefour giratoire. Qu'est-ce que vous pensez de cette proposition?

Mme DENYSE LECAT :

530 Je n'étais probablement pas là quand ça a été présenté, j'ai dû quitter, mais est-ce que vous dites que le débarcadère qui est prévu sur L'Île-des-Sœurs serait en continu?

LE PRÉSIDENT :

535 Ça serait comme une voie parallèle qui longerait le boulevard de L'Île-des-Sœurs.

Mme DENYSE LECAT :

540 Et continuerait sur René-Lévesque?

LE PRÉSIDENT :

545 Continuerait sur René-Lévesque dans un seul tenant et il y aurait une double voie, de sorte que les gens puissent entrer et sortir.

550 Nous aussi, toute la question de la circulation, on la voit beaucoup plus large que strictement par rapport à l'école. On sent aussi que les 8 000 nouveaux habitants qui vont venir habiter éventuellement tout le quartier sud, le secteur sud de l'Île, vont avoir aussi un impact assez important sur la circulation. Est-ce que vous voulez nous parler de ça? Comment les gens de l'Île perçoivent, justement, la venue de ces 8 000 nouveaux résidents qui viendraient compléter les 25 000 habitants?

Mme DENYSE LECAT :

555 Bien, c'est certain que s'il y en a beaucoup qui s'installent sur la pointe sud, ça va avoir un impact encore plus important. Normalement, le plus gros problème de trafic le matin, le plus gros bouchon se forme jusqu'à Berlioz. Une fois qu'on a passé Berlioz, ça s'atténue un petit peu. Il y a des gens qui tournent à droite sur Berlioz, il y en a d'autres qui s'en vont dans le carrefour giratoire pour quitter l'Île, soit aller sur la Rive-Sud, aller sur Montréal. Normalement, ce n'est pas 560 aussi pire une fois qu'on a passé Berlioz.

565 Ceci dit, si tout d'un coup une des voies sur L'Île-des-Sœurs, boulevard L'Île-des-Sœurs est réduite à une voie plutôt que deux, ce qui existe en ce moment, c'est certain que ça ne sera plus à Berlioz que le bouchon va se faire, ça va se faire jusqu'au carrefour giratoire. Alors, c'est certain qu'il faut trouver tous les moyens pour éviter cela. Je suis sûre qu'il y a peut-être des solutions. De toute façon, l'école elle ne va pas changer de place, elle va y être. Alors, il faut trouver des solutions réalistes pour essayer d'atténuer le trafic.

570 Et je vous dis également que le trafic va être un problème également pour les autobus, le transport en commun qui lui aussi essaye de quitter l'Île pour amener les gens qui prennent les transports en commun. Il va y avoir un impact. Alors, si le trafic est pire, tous les autobus vont être en retard également; pas seulement les gens qui roulent en voiture.

LE PRÉSIDENT :

575

Merci beaucoup.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

580

En fait, j'avais juste un complément à ce que mon président vient de dire. En fait, je crois qu'il y a deux mémoires qui ont fait des commentaires à peu près allant dans le sens que vous le dites. Il y a ceux de monsieur Debaque, Jean-Claude Debaque et madame Louise Arel de Vision Montréal.

585

Alors, c'est ça, juste pour dire qu'il y a eu d'autres commentaires, déjà, aussi pertinents que le vôtre.

Mme DENYSE LECAT :

590

Parfait, merci.

LE PRÉSIDENT :

595

Merci beaucoup, Madame. Bonne soirée. J'appellerais madame Chad Bradley s'il vous plaît.

600

Donc, la présentation marche très, très rondement. Les gens ont été avisés à l'avance de l'heure où ils devaient présenter, donc si monsieur Bernard Tessier voulait se présenter au micro, on va devancer la présentation, de sorte que madame Bradley, si elle arrive un peu plus tard, on puisse lui donner l'occasion de présenter son mémoire.

Bonsoir, Monsieur Tessier.

605 **M. BERNARD TESSIER :**

Monsieur le président, bonsoir. Madame la commissaire, Monsieur le commissaire, bonsoir. Je m'appelle Bernard Tessier. J'habite à L'Île-des-Sœurs depuis 40 ans. Ma joke préférée c'est de dire : quand je suis arrivé, les sœurs venaient juste de partir. Alors, j'ai vu l'Île évoluer depuis ce temps-là. Moi, je dirais, là, ce n'est pas toujours à son avantage, je peux dire ça.

610
615 Mais ce soir, je suis ici surtout pour vous parler du carrefour giratoire qui s'appelle le carrousel. Ce carrefour, comme je crois que ça a été mentionné par monsieur Cardin, a été le deuxième dans la province de Québec, le premier étant en Abitibi-Témiscamingue, je crois. Et on a bâti le carrousel comme un test pour celui qui serait au centre, à l'entrée de L'Île-des-Sœurs.

620 Vous me faites penser, là, avec la « devance », j'ai une assistante qui est allée à la bibliothèque, croyant que je passerais à 9 h et elle doit opérer le système ici que je ne connais pas du tout. Alors, je ne sais pas si quelqu'un pourrait aller la chercher?

LE PRÉSIDENT :

625 Ce que la commission va faire, c'est qu'on va prendre une petite pause de 10 minutes, puis on vous revient.

M. BERNARD TESSIER :

630 Excellente idée.

LE PRÉSIDENT :

635 Parce que compte tenu que ça roule très, très rondement, les gens vont arriver un petit peu plus tard, je suis désolé, mais on manque de sujets. Donc, prenez un petit 10 minutes et on va vous permettre de reprendre...

M. BERNARD TESSIER :

Est-ce que ça veut dire que je vais avoir plus de temps?

640 **LE PRÉSIDENT :**

Ah, non, non, il y a aucun problème.

M. BERNARD TESSIER :

645

Merci.

LE PRÉSIDENT :

650

Alors, on sera de retour à moins quart si vous voulez.

PAUSE

655

LE PRÉSIDENT :

Si vous permettez, la commission va reprendre ses auditions. Nous appellerons monsieur Tessier. Monsieur Tessier et son adjointe sont présents. Alors, nous reprenons, merci, Monsieur Tessier.

660

M. BERNARD TESSIER :

J'ai passé un peu à travers mon mémoire puis comme je me le suis lu à moi-même, puis comme ça a duré 40 minutes, alors, je vais essayer de le couper le plus possible.

665

LE PRÉSIDENT :

Donc, vous avez une vingtaine de minutes. On vous demande de nous garder quelques minutes, au moins 5, 10 minutes pour être en mesure de vous poser des questions.

670

M. BERNARD TESSIER :

Oui, absolument. Je vais essayer de mettre le plus court possible, là.

675

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

M. BERNARD TESSIER :

680

C'est beaucoup de stock.

LE PRÉSIDENT :

685

D'accord. Mais nous avons lu votre mémoire.

M. BERNARD TESSIER :

690

Oui, merci. C'est gentil.

LE PRÉSIDENT :

On en a même fait l'analyse et on s'est concerté sur les questions qu'on allait vous poser.

695

M. BERNARD TESSIER :

700 All right! D'abord, je voudrais remercier madame Lise Morency, ici. C'est elle qui a monté les images que vous allez voir ici. Moi, je suis un peu de la vieille école, comme je mentionnais tantôt. Quand je faisais des présentations, c'était avec un carrousel et on insérait les diapos une à une. Et pour détendre l'ambiance, souvent, comme la troisième, quatrième, c'était la diapo « oups! » genre, vous savez, un party de Noël un peu olé, olé, là? Bon. Alors, le but c'était de détendre, juste pour vous situer d'où je reviens, moi. C'est ça, le contexte, là.

705 J'aimerais mentionner, comme je l'ai dit au début, ça fait 40 ans que j'habite L'Île-des-Sœurs. J'ai vu son évolution, j'ai vu beaucoup de construction. On a vraiment favorisé le développement commercial et résidentiel et souvent au... vous savez, il a toujours fallu se battre à L'Île-des-Sœurs; qu'il s'agisse d'avoir une école, un agrandissement d'école, une forêt, on a toujours été obligé de se battre. C'est ça que je retiens. Et on peut se poser la question
710 pourquoi?

Et j'aimerais juste donner une citation :

715 *Force est de constater la multiplication des dérives. Force est de constater la multiplication des dérives quand les élus se réservent l'aménagement du territoire. On ne veut pas faire beau, protéger, préserver; on veut que ça rapporte. Le souci de la qualité de vie, ce sont les citoyens qui l'ont.* » Josée Boileau, *Le Devoir*, 30 décembre 2011.

720 Alors, je pense que depuis 2011, il n'y a pas grand-chose qui a changé à L'Île-des-Sœurs.

725 Dans le sommaire exécutif, il y a juste un point que je voudrais soulever et c'est tout à votre honneur, ça. C'est qu'heureusement, c'est grâce à la documentation exigée par l'OCPM que l'on constate à quel point ce projet a été ficelé à la dernière heure. À en juger par le grand nombre de questions posées les 17 et 18 juin et le manque de rigueur de certaines des réponses

données, cela appuie la thèse que l'arrondissement s'est empressé de sortir quelque chose très rapidement.

730 Et j'aimerais ajouter que j'ai posé une question, moi, le 17 juin à l'arrondissement et j'ai reçu la réponse ce matin. Et je n'ai pas beaucoup apprécié ça. Parce que tout mon mémoire... bien, c'était les questions que je posais, j'ai bâti mon mémoire en fonction des réponses que je n'avais pas eues. J'ai passé à travers, ce matin, en diagonale, 47 pages. Mais ce que je vais présenter ici, je le maintiens.

735 Il y a deux grands thèmes que je vais aborder. Un, c'est que Le Carrousel aujourd'hui n'est pas sécuritaire. Le Carrousel, ça, c'est le carrefour giratoire dont on parle aujourd'hui. Et le deuxième thème c'est que la construction dans le triangle créera une nouvelle dynamique affectant Le Carrousel.

740 Autrement dit, moi, je prétends qu'aujourd'hui, au moment où on se parle, le carrefour giratoire Le Carrousel n'est pas sécuritaire et lorsqu'on va ajouter à ça des débarcadères, des constructions, des lampadaires, de la signalisation, ça va créer toute une nouvelle dynamique qui n'a pas encore été évaluée d'aucune façon.

745 Et évidemment, je vais terminer avec la recommandation qu'un rapport complet d'audit sur la sécurité du Carrousel quant à sa conformité avec les normes de distance, de visibilité et d'éclairage du ministère des Transports du Québec soit fait. Mais vous avez les détails, ça fait que je n'irai pas plus loin, là.

750 Alors, maintenant, je vais parler un peu, justement, des lignes de visibilité, d'éclairage du Carrousel. La raison que j'amène cette *slide*-là, c'est pour montrer que si vous regardez du côté droit, il y a beaucoup de luxuriance. Bon, c'est le concept du *parkway*. Évidemment, à gauche, bon, c'est le triangle où on voudrait bâtir. Et ça aussi, évidemment, ça fait partie du *landscape*, si vous voulez, de L'Île-des-Sœurs que moi je connais depuis 40 ans. Mais l'idée c'est juste pour
755 saisir qu'il y a beaucoup de végétation. C'est ça le but de cette diapositive.

760 Alors, quand on va sur le site du ministère des Transports du Québec, la première chose qu'on voit c'est le concept de c'est quoi un giratoire. Bon. Un giratoire, on parle des points de conflit, des points d'entrecroisement. Bon, une intersection standard, habituelle qu'on connaît, bon, il y a 32 points de conflit; évidemment, avec un giratoire on en a huit. Et l'idée derrière ça c'est que, bien, le trafic continue tout le temps et c'est toujours un équilibre entre la sécurité et la fluidité. C'est ça que l'ingénieur, quand il fait sa conception, il essaye d'arriver à cet équilibre là optimal.

765 Ce qu'on voit en bas, j'ai mis quatre petits dessins, mais ça, c'est juste pour montrer qu'il y a ce qu'on appelle des triangles de visibilité. Alors, qu'ils soient à l'horizontale, à la verticale, ce sont ce sur quoi les ingénieurs se basent quand ils font le design d'un carrefour giratoire. Maintenant... oui?

770 **LE PRÉSIDENT :**

775 Je peux vous poser une question maintenant? C'est qu'on nous a beaucoup parlé de la visibilité verticale, c'est-à-dire que souvent les cœurs de carrefours giratoires sont... on le voit même en Europe, là, ils sont souvent surélevés et on va même y faire des plantations, on va faire des aménagements, de telle sorte que la visibilité transversale, disons, à travers le carrefour n'est pas possible.

780 **M. BERNARD TESSIER :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

785 Ici, on n'illustre pas ça. Est-ce que c'est justement voulu? Est-ce qu'on souhaite qu'on ne voie pas la circulation, justement pour ralentir?

M. BERNARD TESSIER :

790 Vous savez, un rond-point ce n'est pas un carrefour giratoire. En Europe, le concept du
rond-point, bien, une des différences principales avec un carrefour giratoire, c'est qu'en Europe,
qui a la priorité? C'est la personne qui rentre. En Amérique du Nord, c'est le total contraire. Un
rond-point, tu peux avoir un parc au milieu. Tu peux vouloir que les gens aillent vers ce parc-là.
Alors, ce sont deux concepts complètement différents.

795 Ici, le carrefour giratoire c'est un aménagement routier. C'est ça la différence.
Maintenant, ce que j'ai remarqué c'est qu'ici à L'Île-des-Sœurs, on tente de faire, avec un
carrefour giratoire, l'aménagement qu'on ferait pour un rond-point. La preuve c'est à l'entrée de
l'île et ce qu'on voit présentement avec l'objet d'art de Michel Goulet qu'il a bâti. Bon, c'est ça.

800 Et, finalement, c'est que vous savez, un carrefour giratoire, ce que moi je comprends,
c'est que c'est 60 centimètres maximum, et tu ne montres pas plus que 60 centimètres. Alors, ce
n'est pas ça qu'on a présentement. Et d'ailleurs, on va voir avec les photos comment il était au
début.

805 O.K. Alors, on revient, juste pour continuer, à notre *slide* précédente. On parle de fluidité
et points de conflit.

810 *La présence d'un carrefour giratoire accroît grandement la fluidité de la circulation, les
véhicules ayant rarement à y effectuer un arrêt complet pour céder le passage.*

815 Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le ministère des Transports. Aussi, une chose que j'ai
trouvé intéressante, c'est qu'on dit que faire le design d'un carrefour giratoire, il y a plusieurs
étapes, à peu près 10 étapes qui vont dépendre de toutes sortes de choses, là. Bon, je vais juste
donner une citation ici :

*La méthode ou le processus de conception itératif est en quelque sorte une recherche
d'un compromis en la capacité et la sécurité. Un changement, même mineur, apporté à la*

820 *géométrie d'un élément du carrefour peut en modifier considérablement le niveau de sécurité et de performance.*

825 Autrement dit, comme moi j'ai pu comprendre, c'est qu'au ministère des Transports, ils recommandent une façon de designer un carrefour giratoire en 10 étapes : tu tiens compte de la vitesse, tu tiens compte de l'aménagement, tu tiens compte d'un tas de facteurs. Ça, c'est ma compréhension d'un design. Et quand je regarde ce qu'on a présentement, qui a été le premier à L'Île-des-Sœurs, et d'après ce que j'ai pu comprendre, ça a été conçu par des ingénieurs de Verdun, à ce moment-là, le ministère des Transports, ils ont commencé à émettre des normes, je pense, c'est en 2002. Nous, on en fait un en 2003, et selon ce que monsieur Cardin nous a dit, c'était un *test case* pour celui qui serait à l'entrée de l'Île.

830 Celui de l'entrée de l'Île, on sait pertinemment qu'il a été raté au complet. Il n'était pas sécuritaire. Et je me suis fortement inspiré de l'étude de Genivar pour aller voir, mais si ça n'a pas marché là, pourquoi ça n'a pas marché à l'entrée de l'Île? Alors, je me dis : peut-être qu'on devrait regarder qu'est-ce qui se passe ici, dans Le Carrousel.

835 **LE PRÉSIDENT :**

840 Pouvez-vous arriver à vos conclusions, de sorte qu'on ait un peu de temps pour discuter avec vous? Parce qu'on a déjà une quinzaine de minutes de prises dans votre présentation. Je ne sais pas si vous pouvez arriver à vos conclusions. C'est quoi vos recommandations?

M. BERNARD TESSIER :

845 Bien, moi, d'après ce que je peux voir, présentement, à mon avis... vous me permettez deux minutes? C'est là que j'ai besoin de mon bâton. Je m'excuse, vous allez être obligé peut-être de vous retourner un petit peu, là, mais... Ça, c'est le carrefour en 2005. Regardez la hauteur ici. O.K.? On voit à travers. Ici, ça va être où est-ce qu'on veut mettre les brigadiers scolaires.

850 Moi, j'ai pris ma caméra, je suis allé voir. J'ai pris une photo aujourd'hui et c'est ça que ça
a de l'air. Il y a l'œuvre d'art de monsieur Goulet ici, il y a évidemment une luxuriance
extraordinaire, c'est joli, c'est très beau. Il y a même un arbre ici qui pousse là-dedans. Alors,
quand vous êtes dans le carrefour, c'est impossible de voir à travers. Alors, imaginez, là, s'il y a
un brigadier ici, quand vous arrêtez ici, au moins vous voyez déjà qu'il y a du monde. Vous allez
être porté à ralentir. Quand vous êtes ici, ça va être à la dernière minute.

855 Ici, j'ai pris une photo à peu près à l'endroit où, quand on voit la belle image – Lise,
pourrais-tu montrer la belle image d'entrée, au tout début, le concept de l'école? Alors, ici, ce
qu'on voit, vous vous en servez vous-mêmes à l'Office de consultation, c'est le concept. Ici, c'est
le carrefour. Ici, il y a un bel arbre avec des feuilles transparentes, c'est formidable. Mais on
860 remarque ici que le carrefour est d'une bonne hauteur. Je me suis placé à peu près à la même
place pour prendre cette photo. Alors, c'est ce que ça donne.

865 Finalement, on voit que la réalité est toute autre chose que le concept. Par contre, moi,
je félicite les architectes. Il n'y a jamais un rendu que j'ai vu que je n'ai pas aimé. Ça fait rêver,
c'est très bien. Mais la réalité c'est autre chose.

LE PRÉSIDENT :

870 Ça serait quoi votre recommandation, Monsieur Tessier? C'est-à-dire, là, vous nous
présentez, disons, les déficiences de ce carrefour-là, ça serait quoi vos recommandations?

M. BERNARD TESSIER :

875 Bien, ça serait qu'on fasse une étude complète, un audit, en commençant par regarder
qu'est-ce qui s'est passé en termes d'accidents dans le passé. Apparemment, il y aurait eu – ça,
j'ai lu ça ce matin seulement – il y aurait eu un accident depuis les cinq dernières années. O.K.,
fine, c'est possible. Mais moi, je connais des gens qui ont eu des accidents d'automobile. Alors,
ces données... il faut que tu donnes un rating à ton carrefour. Puis ça, ça va dépendre de tout
son historique. Ça, ça serait la première chose à faire, un audit complet du site.

880 Ce que j'ai lu ce matin, Monsieur le président, ça m'a vraiment déçu parce que ce que je
lisais, là, parce que j'ai lu ça en diagonale, mais avec les lignes de visibilité, on dit : « Il semble
que ». On dirait qu'on va tout régler en faisant du marquage sur le pavé. Je n'y crois pas à ça, je
regrette.

885 Juste pour continuer ma présentation, je vais essayer de faire le plus rapidement
possible. Ici, on parle d'éclairage. Ça, c'est un autre aspect qui est à refaire au complet, de A à Z.
On remarque les anciens feux de L'Île-des-Sœurs. Ici, il y a l'affichage interdit. Ça, c'est l'ancien
évidemment ici – regardez la ligne de visibilité, O.K.?

890 Ça, ici, c'est le carrefour giratoire à l'entrée de L'Île-des-Sœurs. Il y avait un, deux, trois...
huit lumières. O.K.? Quand Genivar a eu fini avec son étude, ils ont dit : « Ça en prend 28 pour
que ça soit standard. » Ce qu'on a présentement, il y en a sept dans le carrefour actuel.

895 Ici, j'étais avec l'APRIDS de l'époque, en 2009. J'ai fait une étude sur l'éclairage à L'Île-
des-Sœurs. Il y a un lampadaire, ça faisait trois ans qu'ils ne l'avaient pas remplacé. Et on a
posé la question : pourquoi? Et c'est la réponse qu'on a eue. Le système, à L'Île-des-Sœurs,
d'éclairage, il est vétuste, il est fini. Ça fait 50 ans que ça marche, *that's it, that's all*, il faut qu'ils le
remplacent. Je m'excuse, c'est la dernière, je vous promets.

900 **LE PRÉSIDENT :**

Vous coupez nos questions, là. Vous coupez nos questions.

M. BERNARD TESSIER :

905

Je vais tout répondre après. Je veux juste finir avec ça.

LE PRÉSIDENT :

910

Non, mais vos questions sont dans votre 20 minutes.

M. BERNARD TESSIER :

915 Écoutez; ça, ça résume vraiment le tout. Ça résume le tout, ça. Ici, un, deux, trois, O.K., j'ai identifié trois endroits où les lignes de visibilité ne sont vraiment pas respectées, O.K.? Ici, il y a un, deux, trois.... sept. Il y en a seulement sept, à l'autre on parle de 28. Et *by the way*, la caméra, j'étais ici quand j'ai pris mes photos, j'ai remarqué que celui-ci, là, il est en rouge, ne fonctionne pas. Il est mort. Il est mort.

920 Ici, ça, c'est la piste cyclable. Les enfants sont censés arriver par ici, traverser, il n'y a pas d'éclairage, il n'y a rien là. Vous voyez un panneau ici? Ça, c'est moi. L'été, je me promène en vélo, je m'en venais ici avec mes deux sacs de Provigo, je m'en venais ici. Lui, ce gars-là, il s'est en venu, il checkait ici pour voir s'il y avait un char... « ouang! » J'ai figé. J'ai eu la peur de ma vie. Ce n'est pas sécuritaire. *I'll rest my case.*

925 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Tessier. On va vous poser les questions maintenant.

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

930 Deux questions plus d'ordre d'information. Le mandat de Genivar portait sur Le Carrousel milieu humide, qui était d'analyser un genre d'audit après réalisation?

M. BERNARD TESSIER :

935 Oui.

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

940 En fait, leur mandat portait sur l'éclairage, sur les angles de vue?

M. BERNARD TESSIER :

Tout, tout.

945

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

La sécurité?

950

M. BERNARD TESSIER :

Tout, tout. Les lignes de visibilité, l'éclairage, le marquage. Il y en avait quatre, mais je l'ai mis dans mon mémoire.

955

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

O.K. Ma deuxième question, c'est par rapport au rôle du ministère des Transports du Québec. Mis à part d'établir certaines normes quant à la conception, est-ce qu'ils font un suivi par après à votre connaissance? Ou plus précisément, ma question, est-ce qu'ils ont des normes aussi qui s'appliquent à la périphérie d'un carrefour giratoire, à savoir les masses, les volumétries, les distances d'implantation, les marges requises pour des arbres, des bâtiments?

960

M. BERNARD TESSIER :

Bien, à mon avis, oui. D'ailleurs...

965

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Quand vous dites à votre avis, ça veut dire quoi?

970

M. BERNARD TESSIER :

975 Oui, ils ont des normes. Et si vous lisez le rapport Genivar 2010, c'est un *learning experience* qu'on pourrait appliquer ici, je vous le garantis.

980 Maintenant, s'il n'y a pas de normes quelconques, à ce moment-là, il y a ce qu'on appelle les *best practices*. Mais je crois que oui, il existe des normes puisqu'on s'est servi de ça pour refaire le milieu humide au complet, incluant l'éclairage.

M. JEAN CAOUILLE, commissaire :

Merci.

985 **M. BERNARD TESSIER :**

Merci.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

990 Pour continuer là-dessus, Monsieur. Le premier giratoire a été refait, on a donné suite aux recommandations du rapport Genivar pour refaire le premier giratoire.

M. BERNARD TESSIER :

995 Non, le deuxième. Ça, c'est le premier.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1000 Excusez. Géographiquement en rentrant, là?

M. BERNARD TESSIER :

O.K., d'accord. Oui.

1005

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Bon. Alors donc, ce que vous appelez le deuxième, celui-là, il a été refait en tenant compte des recommandations de Genivar.

1010

M. BERNARD TESSIER :

Oui, milieu humide.

1015

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Puis en ce qui concerne Le Carrousel, il n'y a aucune suite qui a été donnée aux recommandations de Genivar?

1020

M. BERNARD TESSIER :

Non, parce que Genivar n'avait pas... le mandat ce n'était pas d'évaluer celui-là.

1025

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Le Carrousel.

M. BERNARD TESSIER :

1030

C'était d'évaluer le milieu humide.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1035 O.K. Je comprends. Merci bien. Ce sur quoi j'aimerais vous entendre davantage, c'est sur vos réserves importantes quant à la présence d'un brigadier scolaire au carrefour.

M. BERNARD TESSIER :

1040 Oui. Bien, vous savez, le concept, je pense que c'est ça que j'ai mentionné au tout début, c'est que tu n'as pas de stop. O.K.? En mettant un brigadier, c'est équivalent d'un stop. Alors, quel sera l'impact sur le trafic? Je ne sais pas, là. Ne me demandez pas, je n'ai aucune idée, mais c'est contraire au concept du giratoire. À ce moment-là, si vous voulez une solution alternative, bien, mettez un passage souterrain. Il y en a un qui rentre au parc Vancouver. Je ne
1045 sais pas si vous l'avez vu, il est fantastique. C'est large, c'est bien éclairé, c'est beau, mais ça coûte cher.

Et moi, ce que j'ai compris en lisant ce que j'ai lu à matin, c'est que l'arrondissement ne veut pas dépenser une cenne. Il n'y a rien de prévu dans le PTI non plus. Ça fait que là, ils vont tout régler les problèmes avec du marquage. Bien, je regrette, là; moi, je ne suis pas d'accord
1050 avec ça.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1055 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1060 Merci beaucoup, Monsieur Tessier. Et je vous remercie beaucoup pour la qualité de votre présentation. Merci beaucoup.

M. BERNARD TESSIER :

1065 Merci, Monsieur Bergeron.

LE PRÉSIDENT :

1070 Est-ce que madame Bradley serait arrivée? Oui, d'accord. J'appellerais maintenant madame Bradley, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame.

Mme CHAD BRADLEY :

1075 Bonsoir! Alors, juste prendre une minute pour installer la présentation. J'étais prévue pour passer à 9 h 05. Donc, j'ai eu une petite surprise il y a 10 minutes à peu près.

1080 Alors, bonsoir. Je me présente, mon nom est Chad Bradley. Je suis résidente de L'Île-des-Sœurs depuis 21 ans. Comme plusieurs milliers de personnes résidentes de L'Île-des-Sœurs, moi, j'ai déménagé à L'Île-des-Sœurs pour la verdure, pour la nature, pour l'aspect environnemental et pour la proximité au centre-ville. Dépendamment à qui vous parlez, certains vont dire le contraire. C'est la proximité au centre-ville en premier lieu puis l'environnement en deuxième. Pas moi. Mais si vous sondez à peu près n'importe qui sur L'Île-des-Sœurs, ça revient à ces deux facteurs-là.

1085 J'ai pris une photo, puis je m'excuse en partant pour la qualité de certaines de mes photos dans la présentation. Celle-là, j'ai pris ce dimanche juste avec mon téléphone. Ce n'est pas la meilleure qualité, mais pour moi, c'était un moment qui représente bien L'Île-des-Sœurs puis nos valeurs à L'Île-des-Sœurs.

1090 Ici, c'est une photo du fameux triangle où on propose d'installer un édifice de trois étages, trois édifices plutôt. Moi, ce que je vois c'est un grand espace vert. Je vois une famille en train de jouer au frisbee. Puis je peux vous dire, il n'y a pas beaucoup de place dans ce secteur-

1095 là où vous avez l'espace juste pour lancer un frisbee. C'est à peu près le seul. Tous les autres parcs autour sont très aménagés. Il y a de l'équipement ou il y a du monde, il y a des places pour les chiens, il y a du monde. Ici, je trouve que c'est merveilleux qu'il y a un espace vert.

1100 Ici, c'est une autre image de L'Île-des-Sœurs. Encore une fois, je l'ai pris avec mon téléphone. C'était un matin, le 23 mai, 7 h 53 le matin. Ce matin-là, ça m'a pris 30 minutes pour me rendre au travail. On voit toutes les autos. Ici, c'est une autre photo que j'ai pris le 20 juin à 8 h 21. Ce matin-là, ça m'a pris 25 minutes pour me rendre au travail. Alors, peut-être vous vous demandez pourquoi je fais un cas avec ça, 30 minutes, 25 minutes, ce n'est pas très loin. Sauf que moi, je travaille à 2.3 kilomètres de ma résidence, je travaille sur L'Île-des-Sœurs.

1105 Donc, ce n'est pas évident d'expliquer à son patron pourquoi on est en retard pour une réunion quand on habite à côté, puis le patron habite à Laval, mes collègues habitent à L'Île-Bizard, Mont-Saint-Hilaire, c'est moi qui a le plus grand problème de circulation.

1110 Donc, quand on a parlé de ce projet, qu'est-ce qui m'affecte personnellement, puis honnêtement c'était ces deux aspects-là. En tant qu'individu, c'est l'environnement, c'est la circulation, la sécurité aussi, parce que moi aussi je fais beaucoup de vélo, puis je ne veux pas vous dire le nombre de « manqué de près » que j'ai eu de ma vie sur vélo à L'Île-des-Sœurs surtout autour de ce carrefour giratoire.

1115 Je suis aussi automobiliste puis je peux vous dire que même en tant qu'automobiliste, je suis très, très sensible et très vigilante. Mais même à ça, j'ai eu des méchantes surprises où il a fallu que je brake très, très, très brusquement.

1120 Mais je ne parle pas de ça ce soir. Il me semble qu'il y a d'autres personnes qui ont fait des présentations de qualité supérieure ou ont employé leur expertise dedans. Moi, mon expertise ce soir, c'est en tant que résidente qui vit face à une école primaire. Ça fait 13 ans, 14 ans que j'habite face à l'école primaire Île-des-Sœurs sur la rue de Gaspé. Je n'ai absolument aucun intérêt personnel par rapport à une nouvelle école, à part de ce que je viens de vous montrer. *It's not in backyard.*

1125 Moi, où j'habite, j'habite, je n'ai aucun problème avec. Mais j'ai entendu au début de ce
projet il y a deux ans, j'ai entendu beaucoup d'accusations comme quoi les gens qui habitent
dans le secteur, ils ne sont pas *fair, they're NIMBYs, not in my backyard*. J'ai entendu les mots
shame. Puis il y avait beaucoup de... honnêtement, j'appelle du *bullying* dans ce dossier par
rapport aux personnes qui avaient un autre point de vue, qui trouvaient que ce n'était pas la
1130 bonne place. Puis je trouve ça quand même ironique. La plus grande problématique dans les
écoles aujourd'hui c'est du *bullying*. Puis moi, je l'ai subi, j'ai été victime du *bullying* à travers ce
dossier, puis je vois plusieurs autres personnes à L'Île-des-Sœurs aussi victimes de cette
problématique-là.

1135 Donc, je me suis dit, moi, je vais présenter en tant qu'experte de quelqu'un qui vit dans le
quartier puis c'est quoi la réalité.

1140 Donc, je vais focuser ma présentation sur trois aspects qui vont avoir un impact direct
sur le quartier. Je vais changer en anglais, est-ce que j'ai la permission du conseil? Puis ça me
fera plaisir de répondre aux questions en français ou à tout moment si jamais ce n'est pas clair.

So the first element I'm going to discuss is: irreparable harm to quality of life. I'm going to
discuss reduced property values and third, zoning change, what does that mean.

1145 So when I look at the idea or I consider the idea of an irreparable harm to quality of life, I
actually came up with approximately seven areas or eight areas; the first one is schoolyard noise.
This is the reality of having a school right in your neighbourhood. The schoolyard noise is from
7 a.m. to 6 p.m., it's from Monday to Friday. You'll hear people say that school is only a couple of
hours, but you have the activities prior to the school opening and activities after, the daycare
1150 centers, et cetera. You have several hundred children that are playing, screaming, squealing,
being children. They make noise.

1155 The proposed plan has the schoolyard within feet of people's backyards; within feet of
people's backyards. It will be within yards of their bedrooms. There is absolutely no space for the
sound to dissipate. You know, and I don't have to go into, I'd think, the obvious impact of what

noise can do. I'm not going to say that it's going to cause hearing loss in any of the neighbours but it certainly does have an impact on how you sleep, what hours you can sleep, the quality of your sleep, stress, anxiety. It interferes with your performance; you can no longer use your backyard for relaxing when you have these kinds of noises.

1160

In addition, the height of the buildings – we're talking about a 3-storey industrial building in a triangular shape; that's going to cause some reverberation so whatever noise is there is going to be exasperated and directed directly into the backyard and the residences of the people that live neighbouring the proposed area.

1165

When I heard about this project, I immediately assumed that it would be the opposite; that they would have the schoolyard away from the residences for that very reason, so I was actually quite, you know, "fiberblastée" to see that it was actually the opposite which is actually the worst configuration for noise.

1170

I didn't talk about my professional life, but I am an American Board Certified in Industrial Hygiene, I am also Board Certified as a Certified Safety professional by an Association that is affiliated with the American Society of Safety Engineers, so I am qualified to talk about noise, noise issues. I would have loved to have gone and taken some noise measurements, I am qualified to do that and I am equipped to do that. Unfortunately, the school is closed and with the scheduling of the public consultation, I didn't know exactly how it was going to work. Had I known it, I would have done so a month or two ago.

1175

But what I did find were some noise levels' reference; I'm not saying it's the only reference, I had to put this together during my holidays because we... short term of a period here, but I did look at the EPA, which is the Environmental Protection Agency in United States and they look at outdoor activity interference and annoyance at a level of being less than 55... to avoid that is to maintain it at a level of less than 55 decibels on an A scale. And this is appropriate in their mind for outdoor areas and residential... outdoor and residential areas and farms where people spend varying amounts of time in which quiet is a basis for use. So I would interpret that as being applicable to someone's backyard.

1180

1185

1190 As far as actual noise levels, I got a few numbers just to give a sense. Climbing a jungle gym measured at 25 meters from the schoolyard, you're looking at between 70 and 100 decibels. Again, I'm comparing that to what is being recommended at 55. A girl screaming at 3 meters, and I'm sure everybody in this room has heard it, we're looking at about 120 decibels. A boy screaming, same distance, at a 120 decibels, 130 decibels. And you know, I understand with noise there is an inverse-square law principle that gets applied, so distance is important but again, the proposed schoolyard is right... you don't have the distance in order to compensate for the noise levels.

1195 And again, the configuration proposed will exasperate, will create a cavern effect. The trees that are currently there have absolutely no effect in absorbing this kind of noise.

1200 The second irreparable harm to quality of like I'd like to address is institutional annoyances – my term. There is considerable garbage that gets generated from this type of institution and garbage, they attract raccoons and they attract crows. There is scattered debris at all times after garbage has been picked up, you have excessive noise when it's being removed, it reduced aesthetics, school bells – I don't know if everyone here knows that but they actually work on holidays. I can attest to that and I confirmed it on Saint-Jean-Baptiste; everyone was sleeping and I wasn't.

1210 You've got institutional deliveries for the cafeteria, for school supplies, couriers and special events, and they use industrial vehicles. I'm talking big trucks that are coming and they contribute again to noise, parking and traffic disruptions.

1215 In the proposed plan, I did not see anywhere where there were provisions made for delivery. The architect – I recall, if I'm not mistaking – indicated that everything would happen through the main entrance of the school. I don't see how that's feasible. There is obviously going to be other areas that are going to be paved, there's going to have to be other doors, and there's going to have accesses in order to accommodate the mechanical room of the building, future renovations, activities in the gymnasium.

1220 As far as snow removal – I'll just leave a little bit of a visual here as I keep talking – as far
as snow removal, there is snow removal at the school and when that happens, they actually
conduct it in the middle of the night. So when people are coming to school in the morning and
everything, the snow has been cleared, they are really happy. I'll let you know it has been
1225 conducted between 3 o'clock and 6 o'clock in the evening, in the night, pardon me. It's huge
equipment, lights flashing, every time it backs up, it's the "beep-beep-beep". It wakes up the
whole street. And, you know, it's not at 7 in the morning; this is happening at 3 in the morning and
4 in the morning and 5 in the morning.

I just thought I'll show a little bit of a visual. This is what the school currently looks like.
Again, the architect, with all due respect, she said that she could make an arrangement so that it
was not a big deal. I've had this argument for several years with the School Board and with the
1230 school, and this is... What's proposed on paper and their nice little drawing is not the reality; this
is the reality.

Again, you're seeing garbage, the lids are off, the animals get in, the crows are in, it
makes a big mess.

1235 The third element I'd like to address in Irreparable Harm to the Quality of Life is the
annoyance... and I would just throw this out. As far as the garbage is concerned, you know, this is
in a residential area. What occurred to me as I was developing this is all this garbage; it's going
to be going out and flowing into the core of Nuns' Island. You know, we have pride here, we like
1240 our area to be clean. This garbage is going to be flowing out into one of the main areas and
again, this is another obstacle to traffic. When you've got garbage bags flowing and you're trying
to drive in a dangerous zone, it impacts you.

LE PRÉSIDENT :

1245 Si vous pouviez arriver bientôt à vos recommandations, parce qu'il nous reste cinq
minutes à votre présentation de 20 minutes.

Mme CHAD BRADLEY :

1250

Je demande votre patience, parce que quand même, j'étais supposée seulement passer après 9 h. Donc, je me suis dépêchée pour venir. Donc, je pense quand même, on peut avoir une certaine latitude dans ma présentation pour ces raisons-là. Mais je vais essayer de parler plus vite. Je ne sais pas si ça, c'est possible, mais en tout cas.

1255

LE PRÉSIDENT :

1260

Mais on a déjà pris connaissance de votre mémoire. Donc, la présentation du mémoire, c'est sûr, elle est au bénéfice du public, mais principalement de la commission, et la commission mettra votre mémoire aussi sur le site Internet de la commission. Donc, l'ensemble de la population pourra en prendre connaissance.

Mme CHAD BRADLEY :

1265

O.K. Merci. Annoyance due to affiliated activities outside of school hours: some people would argue it's a benefit to the community to have a gymnasium; what I want to draw your attention to is that it also means noise of hitting tennis balls against school walls on Saturday mornings. Basketball in the evenings and nights. Noise parking issues... those activities are going until 11 o'clock at night.

1270

You also have, it's a focus group, the schoolyard for impromptu parties amongst the children, music, broken beer bottles, garbage vandalism.

1275

My next point: Infringement on Private Property. Children take shortcuts. I cannot grow grass on the side of my lawn, because every spring I try and put down seeds, the children walk over it, they cut through my backyard, I can't do that anymore. Debris blown onto my property; balls going over the fences, and that's another concern I would have for the location. The balls are not going to be thrown over a fence; the balls are going to be going into the carrefour giratoire where there is traffic.

1280 I would also like to draw attention to the notion of visual privacy. I would indulge the Commission to go and have a look where it's going to be built. The trees are all now full with leaves; from the months of October until April, there are no leaves on those trees. You can see directly the buildings and I would imagine that people on the 3rd floor of the school, the children will be able to see directly in people's bedroom because it is so close in proximity.

1285 As far as view, again this was on Saturday; a family playing baseball. This is the view that people came to expect in that neighbourhood or all of the Island just came to expect. This is what they have to learn to expect. This is my lawn. The white things, those are cigarette butts. Why cigarette butts? You're not allowed to smoke on school property so every staff member on school property crosses the street and smokes and leaves their cigarettes there.

1290 Instead of the view I just showed you, this is what people can expect. They are big industrial buildings, we've got torn flags as being the view – I took that photo this weekend. And also, I draw your attention to the school bell or the haut-parleur. I thought, madame Venne said that there was no haut-parleur but as you can see, it's finally there.

1295 Lack of "neighbourliness". I would put that down. An imbalance of power, and I'd like just to spend a minute on this. In a normal residential situation, neighbours have equal responsibilities and equal rights. So if I have a neighbour that has a dog barking, I go, I knock on the door and I ask: "Can you put the dog inside?" Or I tell the dog to shut up. When you have an institution that is your neighbour, it doesn't work the same way. The person that lives in that neighbourhood does not have at all the same rights.

1300 When there is an issue with the school, what you have to do is you have to take an appointment with the school director – it might mean you have to take time off work; typically, this school director will say: "It's out of my hand, you have to talk to the School Board." The School Board often, you get to run around there, you're back to the City of Verdun. The City of Verdun will say: "Well, talk to, you know, the police." The police will send you to Public Security. And it's an ever... it's an ongoing stone walling and there is absolute lack of accountability for issue resolution.

1310

So a normal resident is in a constant David versus Goliath battle where is, you know, it's not the case with normal neighbours. And I can give you an example of this. The snow removal at 3 a.m. I actually asked Mr. Sylvain a few weeks ago: "What could be done about that?" And he did provide me a response. His response, he suggested I move to Florida.

1315

This issue here, this is again another thing based on the last extension of the school. They put up fencing around the school that did not meet the municipal bylaws. It took me 37 phone calls to the School Board and to the City of Verdun to try and get this resolved. In essence, the fencing should be painted green, it's a long story but it should be painted green, they did not install it as such, but they did come back and fixe it as you can see on the right.

1320

This is how it was "aménagé" after the expansion of the school. If you can compare what the architect's interpretation is with this, you'll see that there is often a big difference between...

1325

Next: Lack of Civility of Guests. My neighbours, we all have guests...

LE PRÉSIDENT :

Je vais être obligé de vous amener à votre conclusion, s'il vous plaît, parce que, disons, il vous reste encore trop de points, on ne peut pas mettre 40 minutes de présentation. Donc, si vous nous permettez, on pourrait peut-être vous poser des questions?

1330

Mme CHAD BRADLEY :

Oui, je vais terminer.

1335

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît.

1340

Mme CHAD BRADLEY :

1345 Lack of Civility of Guests: There are hundreds and hundreds of guests come to the
neighbourhood of the school, they are known as parents. There is a sense of... I would consider
a sense of entitlement to be quite frank. "I can block your driveway because my kid is at the
school." "I can double park, oh! My kid is at the school." And there is no recourse. There is no
way of controlling the behaviour and attitude of these guests. You talk to the school and they
have no control over it, they'll tell you. It's critical, and I would have to say that this is probably the
1350 most stressful element of all that I did detail.

Inadequate parking, lack of influences over future modifications or expansions; once it's
done, it's done. There is absolutely no consultation on the street to add another floor, to destroy
trees, to... there is absolutely no consultation. You know, you do not have the same rights or
1355 responsibilities, they do what they want.

This is what – a few images – this used to be part of my park. This used to be my park
Elgar, this is where I used to go for stroll after dinner. They paved it, a large part of it, there is
some green space left, but it's not where I used to go and play baseball. It's not where we used to
1360 go, we can't go for a walk there anymore. It's all been fenced, it's been paved. This one, there's
no... I used to be able to walk around it; you can't anymore because as you can see, they put in a
connecting between Centre communautaire here and the school. So I'd have to go into the
school to go into the schoolyard and go to pass the schoolyard in order just to walk around the
block.

1365
Next thing would be Reduced Property Values. The people that live in that
neighbourhood, especially those that are directly on the school will have, due to the decreasing
quality of life, will have an impact on their property value. I'll put it conservatively at 10%, my
personal experience is closer to 20% or 25% in reduction of property values. And the amount of
1370 time it will take to sell their house will be considerably longer for reasons like this.

Zoning change, I had heard that there was supposed to be...

LE PRÉSIDENT :

1375 Je vais vous arrêter. Je vais vous arrêter. Merci beaucoup.

Mme CHAD BRADLEY :

1380 O.K. O.K., d'accord.

LE PRÉSIDENT :

On aurait quand même quelques questions à vous poser.

1385 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

1390 Merci beaucoup de votre présentation et de votre mémoire aussi. Ce que j'aimerais savoir c'est, vous avez mis beaucoup de soins à décrire les inconvénients de la proximité d'une école d'une zone résidentielle. Qu'est-ce que vous suggérez comme emplacement? Qu'est-ce qui serait un emplacement idéal pour vous, si ce n'est pas à proximité de milieux résidentiels?

Mme CHAD BRADLEY :

1395 Je veux juste clarifier mon point de vue. Ce n'est pas ne pas être à proximité d'un milieu résidentiel. La situation ici, ce n'était jamais prévu d'avoir une école à cet endroit-là. Il y a différents emplacements à L'Île-des-Sœurs. On a parlé du lot Archambault, Levert, chemin du Golf et j'en passe, où il y avait du terrain vague. Puis il y a amplement l'espace pour aménager une école et un parc autour de l'école. Et au lieu d'imposer ou juxtaposer une école dans un espace où il n'y en a pas.

1400

Donc, ça c'est mon point de vue. C'est de choisir plutôt un endroit ou un terrain vague puis faire un aménagement autour. Et laissez le choix aux gens de ce coin-là, aux acheteurs potentiels d'acheter ou de ne pas acheter, comme moi j'ai fait.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1405

Je vous pose la question parce qu'on a fait le tour de l'Île puis on est allé examiner les divers emplacements qui sont proposés. Bon, à proximité du lot Archambault, évidemment, il y a une partie qui est plus parc où il y a les jardins communautaires, les terrains de soccer, mais il y a du développement résidentiel qui s'en vient à proximité. Du côté du chemin du Golf, il y a aussi du résidentiel qui est en train de se construire. Bon, évidemment, il y a du côté du site Levert, le lot Levert, si on peut l'appeler, où là on est dans du commercial complètement.

1410

Alors, il y a toujours, comment dire, sauf pour le dernier cas, il y aura toujours du résidentiel à proximité.

1415

Mme CHAD BRADLEY :

Oui, mais les endroits que vous avez mentionnés sont des terrains vagues présentement. Donc, on sait, quand on s'installe près d'un terrain vague...

1420

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Oui, mais ce qui est vague, à un moment donné, se construit. Parce qu'on peut partir d'un scénario comme ce qui est celui de la planification ici, où on a d'abord construit du résidentiel, c'est développé, et après on est à la recherche d'endroits pour des équipements collectifs, que ce soit des écoles, un centre sportif, des parcs ou autres choses. Mais on a aussi l'autre scénario où on établit les équipements collectifs : école, équipements sportifs, espace vert, tout ça, et les résidences s'installent autour. L'école attire aussi le résidentiel.

1425

1430

Mme CHAD BRADLEY :

Oui, puis les gens auront le choix de s'installer près de l'école ou pas, comme j'ai fait moi-même.

1435 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Merci.

1440 **Mme CHAD BRADLEY :**

Je ne sais pas si c'est clair.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1445 Oui. Ce que vous dites c'est que c'est au choix des individus, des familles.

M. JEAN CAQUETTE, commissaire :

1450 You referred to that new school as an industrial... Vous référez à cette école comme un édifice industriel, alors que généralement, pour une école, on parle d'édifice institutionnel. Est-ce que ça veut dire que vous n'aimez pas le look de l'école, le travail que les architectes ont fait ou c'est juste une question de mot, finalement?

1455 **Mme CHAD BRADLEY :**

Finalement, c'est une question de mot. Je voulais dire institutionnel. Mais est-ce que j'aime le look? Non, je ne le trouve pas attrayant, pas du tout. Mais j'avais fait une erreur de mot, excusez-moi.

1460 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

O.K. Mais juste par curiosité, rapidement, vous ne la trouvez pas attrayante?

Mme CHAD BRADLEY :

1465

Du tout. Du tout.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

1470

O.K.

Mme CHAD BRADLEY :

1475

Non, ce que je trouve attrayant c'est la verdure, les espaces, les arbres; pas les briques, pas les drapeaux, pas les déchets.

LE PRÉSIDENT :

1480

Merci beaucoup, Madame Bradley. Merci beaucoup.

Mme CHAD BRADLEY :

Merci pour votre patience.

1485

LE PRÉSIDENT :

Merci pour votre mémoire, merci. Alors, les deux derniers intervenants ont allongé la période de sorte qu'on va prendre une pause de 15 minutes pour permettre après à monsieur Bendjennet de venir nous rencontrer. Et nous aurons aussi le droit de rectification qui suivra.

1490

Donc, on est de retour dans 15 minutes.

PAUSE

LE PRÉSIDENT :

1495

Nous allons reprendre l'audition des mémoires. Si vous voulez prendre place, nous allons appeler monsieur Mourad Bendjennet s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Bendjennet.

M. MOURAD BENDJENNET :

1500

Bonsoir, Monsieur. Je vous remercie pour cette belle soirée. Je me présente, mon nom est Mourad Bendjennet. Je suis résident à L'Île-des-Sœurs depuis 2006. Je suis architecte de profession, et je suis père de deux enfants, cinq ans et deux ans. J'ai rejoint l'Association des familles à L'Île-des-Sœurs parce que le dossier de la nouvelle école me tient beaucoup à cœur.

1505

Je vais vous parler dans mon mémoire, en fait, le résumé, de deux aspects qui me tiennent beaucoup... c'est le premier qui est le besoin imminent d'une deuxième école, et ensuite, je vais passer à une brève analyse du choix du site et du projet en général. Donc, ma description va être très brève.

1510

Pour le premier point, je vais parler en tant que membre de la Communauté musulmane. Je suis d'origine tunisienne, mais même si je suis né en Abitibi. Je dirige le Centre islamique de L'Île-des-Sœurs, ici, qui s'appelle le Centre islamique Aisha, qui est juste en face d'ici. Je représente la communauté. Donc, nous sommes une jeune communauté d'une moyenne d'âge d'une trentaine... 35 ans à peu près. Nous avons des enfants entre zéro et neuf ans environ. Nous sommes, en majorité, mariés et avec des parents.

1515

Selon notre culture et notre religion, nous favorisons à la fois la progéniture et le savoir. Ces deux choses sont très importantes pour nous. Donc, nous tenons que nos enfants aient une très bonne éducation et une excellente formation académique afin de les préparer pour l'avenir. Donc, ainsi l'école est un élément essentiel dans la vie de nos enfants.

1520

Notre inquiétude se présente essentiellement au niveau de l'affectation de nos enfants dans des classes d'accueil afin de les faire intégrer dans le système éducatif québécois. Or,

1525 nous savons tous que ces classes sont souvent mises en dernier de la liste des priorités des écoles, ce qui mène à inscrire nos enfants dans des établissements scolaires lointains, car l'école du quartier est déjà saturée.

1530 Cette situation ne nous aide pas, puis surtout parce que nous avons d'autres défis d'intégration à relever quotidiennement. Rappelons que nous avons décidé de quitter notre pays, nos familles et nos amis tout en sachant que le processus d'intégration est long et que les obstacles sont nombreux. Nous avons fait ce sacrifice uniquement pour nos enfants. Nous croyons pertinemment qu'ils auraient un meilleur avenir et qu'ils deviendront des citoyens actifs dans la société québécoise. Ainsi, nous voudrions avoir nos enfants près de chez nous. La
1535 nouvelle école sur le site du triangle est absolument nécessaire pour nous.

Je termine cette partie. En fait, j'aurais aimé que notre communauté soit avec nous, parce qu'étant donné le mois de Ramadan, et maintenant c'est la rupture du jeûne, donc tout le monde est autour de la table, sauf moi et ma femme, tellement le sujet nous tient à cœur.

1540 Je passe à la deuxième partie en tant qu'architecte. Donc, j'ai assisté à la soirée d'information qui a été faite par la Ville et le bureau BBBL. J'ai beaucoup aimé le concept. J'ai trouvé que l'analyse est vraiment sérieuse et qu'ils sont pris à écouter les gens pour encore améliorer le projet. Je crois pertinemment à la compétence des professionnels qui se trouvent,
1545 que ce soit du côté CSMB ou que ça soit la firme qui a été choisie ou la Ville en tant que telle.

Donc, moi, je veux encore appuyer ces gens-là en leur proposant de former un comité de résidents professionnels qui peuvent encore développer le projet dans le bon sens au lieu que le reculer. Donc, les aspects tels que la sécurité, la fluidité de la circulation, l'intégration
1550 environnementale, ils ont tous des solutions. Je préfère qu'on les aborde avec beaucoup plus de pertinence et avec des analyses beaucoup plus approfondies. Donc, je crois beaucoup et je demeure confiant que la nouvelle école, je vais lui donner un nom, l'école de la Fontaine, voie le jour sur le site du triangle.

1555 Et je conclus ma présentation. C'est que j'ai pleinement confiance au jugement des commissaires. Donc, je vous laisse la bonne décision à prendre.

Je vous remercie.

1560 **LE PRÉSIDENT :**

Merci, Monsieur.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1565

Merci Monsieur de votre présentation. J'aurais une question concernant entre autres le fait que les enfants de votre communauté, qui sont des enfants d'origine immigrante, soient amenés à aller dans des établissements scolaires lointains parce que l'école est déjà trop pleine. Ce que j'aimerais que vous me précisiez pour moi-même et pour mes collègues, c'est de quel établissement s'agit-il? Est-ce qu'il s'agit de Verdun ou d'autres établissements?

1570

M. MOURAD BENDJENNET :

Absolument.

1575

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Oui. Puis j'aimerais que vous nous parliez du transport, aussi, comment ça se passe.

1580 **M. MOURAD BENDJENNET :**

Bien, justement, O.K. Je vous remercie pour cette question. En fait, je vais vous présenter un cas d'une jeune famille qui est arrivée il y a trois ou quatre ans, je ne m'en rappelle pas exactement. Ils habitent juste derrière le centre commercial ici, c'est-à-dire 500 quelque chose, de Gaspé. Ils ont deux enfants. Le plus âgé, il a quatre ans ou cinq ans environ. Ils

1585

envoient leur enfant à une école à Verdun. La maman est étudiante, le papa travaille et l'enfant, il prend l'autobus scolaire et ça lui prend, pendant le trafic, pendant l'heure de pointe, ça leur prend environ une heure et quart juste pour arriver.

1590 Donc, imaginez le temps qu'il passe chaque jour dans le transport. Pourquoi? Parce que cette famille-là est d'origine libyenne. Ils pratiquent plus l'anglais, alors qu'ils ont voulu que leur enfant pratique le français, et pourtant, ils n'ont pas trouvé le moyen de l'inscrire ici, ils étaient obligés de l'inscrire dans une autre école francophone à Verdun. Donc, c'est déjà un obstacle de plus.

1595 Je connais une autre famille qui... la maman ne travaille pas et c'est elle qui va aller chercher son enfant chaque jour à Verdun. Donc, imaginez aussi. Il y en a plusieurs aussi où les mamans, surtout celles qui sont voilées — ça, c'est de leur choix et c'est une autre discussion —, mais elles ont choisi d'être à la maison. Donc, elles ont choisi d'aller amener leur enfant chaque jour et de le ramener à L'Île-des-Sœurs, sur l'Île.

1600 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

 Merci.

1605

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

 Pour mon information, votre communauté représente combien de personnes sur l'Île?

1610 **M. MOURAD BENDJENNET :**

 Merci aussi, pour cette bonne question. Moi, ça fait environ sept mois que je me suis impliqué dans le Centre, ici, islamique. Donc, je fréquente plus, de plus en plus cette communauté-là, et j'ai constaté qu'on est environ 300 personnes, que ce soit adultes et enfants, selon nos contacts directs, mais on n'a pas fait vraiment un sondage précis.

1615

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Je voulais juste faire un commentaire. Vous êtes depuis 2006? Environ 2006?

1620

M. MOURAD BENDJENNET :

Oui. Mais en fait, j'ai découvert L'Île-des-Sœurs en 2002 quand j'ai commencé à travailler au 14, Place du Commerce. Et c'est comme ça, j'ai aimé et je suis resté depuis. Donc, en 2006 quand je me suis marié, j'ai habité pendant cinq ans sur de Gaspé, et maintenant sur Berlioz.

1625

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

O.K. Non, mais c'était juste pour constater que vous aviez perdu votre accent du Lac-Saint-Jean.

1630

M. MOURAD BENDJENNET :

Ah, oui. Bien, je suis resté uniquement deux ans, mais j'ai grandi en Tunisie pendant 25 ans. Donc, c'est normal que l'accent est déjà perdu.

1635

LE PRÉSIDENT :

Si vous permettez, la question que j'ai posée, je pense que c'était lors d'une audition précédente c'est, les enfants qui sont en intégration comme ça, à l'extérieur de L'Île-des-Sœurs, à Verdun, dans quel contexte ils sont là-bas? Est-ce qu'ils ne sont qu'avec des enfants qui sont en processus d'intégration ou s'ils sont mêlés aussi avec des francophones de Verdun?

1640

M. MOURAD BENDJENNET :

Pourriez-vous développer un petit peu?

1645

LE PRÉSIDENT :

1650 C'est que vous nous dites que les enfants prennent l'autobus ici le matin. Ils ont une heure et quart de transport pour se rendre à une école à Verdun, en classe d'intégration.

M. MOURAD BENDJENNET :

1655 Oui.

LE PRÉSIDENT :

1660 Quand ils arrivent là-bas à Verdun, à l'école, est-ce que c'est une école où il y a plusieurs types d'enfants ou s'il n'y a que des enfants en processus d'intégration?

M. MOURAD BENDJENNET :

1665 Normalement, il y en a différents types. En fait, il y en a certains qui fréquentent uniquement des classes d'accueil. Donc, uniquement des immigrants. Il y en a d'autres qui sont fréquentés avec le reste de la société. Donc, je n'ai pas vraiment l'information exacte combien... Peut-être l'école ici ou l'école à Verdun pourrait nous fournir ce genre d'information.

LE PRÉSIDENT :

1670 D'accord, je vous remercie. L'autre question, c'est une question plus hypothétique. Quelles sont les représentations qui ont été faites afin que les écoles ne quittent pas Verdun et puissent, sur place ici à l'Île-des-Sœurs, trouver par exemple des locaux qui leur seraient proposés, par exemple? On nous dit qu'il y a plusieurs locaux vacants à L'Île-des-Sœurs. Il pourrait y avoir peut-être des bâtiments à transformer temporairement ou des choses ou... Est-ce
1675 qu'il y a des représentations qui ont été faites pour vous assurer que les enfants n'aient pas à

subir ce deux heures et demie de transport quotidien, des enfants de très, très bas âge? Est-ce qu'il y a des représentations qui ont été faites?

1680 On nous dit, compte tenu qu'on doit avoir une école dans un an, dans deux ans, maintenant, ça fait plus de deux ans, donc on parle même de trois ans, est-ce qu'il y a des représentations de la part des parents qui ont été faites pour insister sur le fait qu'on maintienne les enfants ici, en classe d'intégration, qu'on les maintienne ici à L'Île-des-Sœurs plutôt que de les transporter de façon aussi importante à l'extérieur du territoire?

1685 **M. MOURAD BENDJENNET :**

Vous parlez des parents de notre communauté?

LE PRÉSIDENT :

1690

De votre communauté ou d'autres citoyens de L'Île-des-Sœurs?

M. MOURAD BENDJENNET :

1695 Oui. Bien, en fait, les présentations qu'on a eues c'est ce qu'on voit, ce qu'on suit dans les médias, dans les journaux, sinon ce qui se passe à travers l'Association de la famille à L'Île-des-Sœurs. Et sinon, à ma connaissance, je ne vois pas d'autres présentations qui ont été faites après.

1700 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Il s'agirait plus de démarches que les résidents d'origine immigrante, que les parents, plutôt, auraient faites auprès de la commission scolaire pour que les petits qui sont dans les classes d'accueil reçoivent ces classes d'accueil sur l'île et non pas à Verdun, de l'autre côté.

1705

M. MOURAD BENDJENNET :

1710 Oui. Comme je vous ai dit, les obstacles que ces familles-là vivent quotidiennement et qu'en même temps, il faudrait qu'ils aient conscience ou qu'ils sachent leur droit. C'est parfois, ils ne connaissent pas leurs droits.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1715 Ah, c'est ça.

M. MOURAD BENDJENNET :

1720 Donc, ils subissent et puis ils acceptent le fait accompli comme ça. Ils n'ont pas quelqu'un qui parle en leur nom. Dès que j'ai pris la décision de prendre cette responsabilité, donc ils m'ont supporté, parce que vraiment, ils ignorent leurs droits. C'est pour ça, ils n'ont pas fait de démarches en tant que telles.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1725 Merci bien.

LE PRÉSIDENT :

1730 Je vous remercie beaucoup, Monsieur. Merci beaucoup de votre présentation.

M. MOURAD BENDJENNET :

1735 C'est moi qui vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

1740 Avant de terminer cette soirée d'auditions des mémoires, j'appellerais les représentants de la Commission scolaire ou de l'arrondissement qui pourraient bénéficier de leur droit de rectification. Est-ce que ces gens... oui, un moment. On va avoir quelqu'un, je crois, de la Commission scolaire qui va venir nous parler. Non? Est-ce qu'il y a un représentant de la Commission scolaire qui vient nous parler?

1745 Alors, on vous rappelle que le droit de rectification est un droit qui vous permet de venir rétablir des faits. On ne vous offre pas la possibilité de commenter ce qui a été dit, mais strictement de rétablir des faits qui, à l'audition, vous auraient paru, par exemple, erronés ou imprécis.

1750 **M. JEAN-MICHEL MASSE :**

Bonjour, Monsieur le président. En fait, peut-être parler au niveau de l'école Notre-Dame-de-la-Paix, il y avait une question à savoir combien de classes d'accueil versus le nombre d'élèves. Donc, peut-être une précision...

1755

LE PRÉSIDENT :

Je m'excuse. Je présumais que vous étiez de la commission scolaire, est-ce que c'est le cas?

1760

M. JEAN-MICHEL MASSE :

1765 Oui, je suis de la commission scolaire. Mon nom est Jean-Michel Masse. Donc, en fait, à l'école Notre-Dame-de-la-Paix, il y a 239 élèves et dans les classes d'accueil, le nombre d'élèves est variable. Ça peut être autour de 15, 18. C'est un peu moins que les ratios dans les classes régulières.

Donc, pour la question du monsieur qui me précédait, effectivement, il n'y a pas seulement des élèves d'accueil dans cette école-là.

1770

Et puis, peut-être une précision aussi par rapport à la question des débarcadères, qui a été mentionnée un petit peu plus tôt, à savoir qu'il y aurait seulement un débarcadère et un stationnement de courte durée. Donc, il y a des négociations qui se déroulent avec l'arrondissement pour que le deuxième, en fait le stationnement de courte durée devienne un débarcadère à heure fixe. Donc, il y aurait deux débarcadères de 10 et de 7 voitures.

1775

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup. Alors, nous allons mettre un terme à cette soirée d'audition. Nous la reprendrons ici même demain soir à 19 h pour la dernière soirée d'audition des mémoires.

1780

Je vous remercie beaucoup. Bonne soirée.

1785

AJOURNEMENT

* * * * *

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

1790

ET J'AI SIGNÉ :

1795

Yolande Teasdale, s.o.